

MITTERMEYER, Diane. *Les bibliothèques publiques canadiennes de 1979 à 1983 : analyse comparative de certaines données statistiques*. Montréal, Association des directeurs de bibliothèques publiques du Québec, 1987. vi, 77 p. (Collection Dossiers/Forum 86, 1)

Jean-Rémi Brault

Volume 33, numéro 4, octobre–décembre 1987

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1052560ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1052560ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Brault, J.-R. (1987). Compte rendu de [MITTERMEYER, Diane. *Les bibliothèques publiques canadiennes de 1979 à 1983 : analyse comparative de certaines données statistiques*. Montréal, Association des directeurs de bibliothèques publiques du Québec, 1987. vi, 77 p. (Collection Dossiers/Forum 86, 1)]. *Documentation et bibliothèques*, 33(4), 139–140. <https://doi.org/10.7202/1052560ar>

savoir gré à l'auteure d'avoir consacré plusieurs années à l'élaboration de ce monument.

Jean-Rémi Brault

Archives nationales du Québec
Montréal

MITTERMAYER, Diane. *Les bibliothèques publiques canadiennes de 1979 à 1983: analyse comparative de certaines données statistiques.* Montréal, Association des directeurs de bibliothèques publiques du Québec, 1987. vi, 77p. (Collection Dossiers/Forum 86, 1).

Les études réalisées par les universitaires sont habituellement remarquables, entre autres choses, par le raffinement méthodologique, le souci de bien établir la problématique, la clarté des conclusions et recommandations. Celle-ci ne fait pas exception. L'habitude de la recherche qu'ils ont développée leur permet de réaliser des travaux de grande qualité.

Cette étude a été poursuivie pour le compte de l'Association des directeurs de bibliothèques publiques du Québec connue sous le sigle ADIBIPUQ. L'objectif poursuivi consistait à faire le point sur l'état comparatif des bibliothèques publiques au Québec et dans les autres provinces canadiennes à la fin de, ce qu'on a appelé au Québec, l'application du «Plan Vaugeois». En somme, il s'agissait de vérifier, encore une fois, si le retard des bibliothèques publiques québécoises est bien réel, ou si ces établissements sont victimes d'exagérations.

Il va de soi que la méthodologie utilisable dans le contexte d'une telle étude doit reposer sur la compilation de statistiques. Or, ni le temps imparti pour réaliser cette étude ni les moyens financiers disponibles ne permettaient de procéder à une enquête exhaustive auprès des bibliothèques publiques et d'y recueillir des données déjà compilées par Statistique Canada, ce qui paraît être une source fort valable, même si ce sont des données dites «secondaires». Cependant, sur les quarante variables déjà insérées dans les banques de données de Statistique Canada, vingt-six ne purent être utilisées «à cause du taux de réponse insuffisant». Ainsi, des aspects importants durent être éliminés comme, par exemple, le partage du personnel entre corps d'emploi, le prêt entre bibliothèques, etc.

La méthodologie utilisée comportait donc des limites. Et le lecteur qui lit ce rapport ou le décideur qui veut l'utiliser doit en tenir compte. Mais il reste que cette méthodologie est claire.

La problématique au centre de cette étude est déjà bien connue, bien identifiée, voire bien étalée sur la place publique. Rappelant avec raison l'origine et les caractéristiques de la bibliothèque publique américaine et l'appliquant au contexte québécois, l'auteure brosse à larges traits la lente évolution des bibliothèques publiques du Québec. Bien sûr, les lecteurs du rapport Sauvageau reconnaîtront dans le présent document l'essentiel de la problématique retenue par la Commission d'études sur les bibliothèques publiques: leur retard notoire malgré les progrès remarquables constatés au cours de la dernière décennie; les causes de ce retard liées au contexte socio-culturel du Québec; l'apport du ministère des Affaires culturelles dont Diane Mittermeyer affirme qu'il fut le «Carnegie» des bibliothèques publiques québécoises, rappelant ainsi la contribution exceptionnelle de la Fondation Carnegie à la création et au développement des bibliothèques publiques américaines; le dynamisme remarquable manifesté par les bibliothèques publiques du Québec, malgré la faiblesse des ressources mises à leur disposition.

L'auteure consacre une dizaine de pages à un «essai de définition» de la bibliothèque publique, en analysant successivement le rôle d'éducation de cette institution, son rôle culturel, son rôle de loisir et son rôle d'information. Reconnaissons que ces pages présentent un certain intérêt. Mais il n'est pas assuré qu'elles soient essentielles à une «analyse comparative de certaines données statistiques». La plupart des considérations auxquelles l'auteure se livre sont déjà bien connues et, au mieux, elles constituent une bonne synthèse.

Par la suite, Mme Mittermeyer entre dans le vif du sujet, en procédant à «une analyse comparative des bibliothèques publiques du Québec par rapport à leurs homologues des autres provinces canadiennes». Elle analyse successivement les aspects suivants: les collections, les services, le personnel puis les ressources financières, c'est-à-dire les revenus et les dépenses. C'est certainement la partie de l'étude qui est la plus importante, la plus éloquente. Celle qui permet de répondre à la question initiale: «Depuis le Plan Vaugeois, depuis 1979, où en sont les bibliothèques publiques du Québec comparativement à celles des autres provinces canadiennes? Accusent-elles toujours le même retard?»

Or, la réponse est aussi précise que le fut la question: «En 1983, tout comme en 1979, les bibliothèques publiques au Québec ont tendance à se situer aux derniers rangs des provinces canadiennes, bien qu'au niveau du revenu total et des dépenses elles aient gagné un rang» (pages 57 et 58). Pourtant, dans dix des quatorze

variables analysées, le Québec a connu un progrès seuls les abonnements aux périodiques, le nombre de volumes acquis et la subvention gouvernementale ont marqué un fléchissement par rapport aux années précédentes. Bien plus, si l'on retient neuf des quatorze variables étudiées, la croissance dans les bibliothèques publiques du Québec est supérieure à la croissance canadienne, c'est-à-dire à celle qui concerne la moyenne des bibliothèques publiques de tout le Canada.

Malgré tout, malgré des progrès, malgré le Plan Vaugeois, lorsqu'on situe les bibliothèques publiques du Québec en parallèle avec leurs homologues du reste du Canada, elles continuent d'afficher des résultats peu reluisants. «De dernières qu'elles étaient en 1979 (neuf variables sur quatorze), elles se retrouvent avant-dernières (sept variables) et dernières (cinq variables) en 1983» (page 68). Et les lecteurs du rapport de la Commission d'étude sur les bibliothèques publiques du Québec auront constaté, par le tableau de la page 55, qu'en 1985, la situation n'avait qu'assez peu changé: les bibliothèques publiques du Québec se classaient, cette année-là, au quatrième rang pour une variable, au cinquième rang dans sept cas, au sixième et au septième dans quatre cas, au huitième pour deux variables et au neuvième rang une fois.

Le danger que peut entraîner une telle étude, quelle que soit sa valeur et son exactitude scientifique, et même peut-être à cause de cela, c'est de susciter une vague de découragement, de démobilité, d'une béate contemplation d'un nirvana documentaire. Et nous nous réjouissons que les membres de la Commission Sauvageau, après avoir bien établi la situation peut reluisante des bibliothèques publiques québécoises, n'ait pas perdu trois lignes de leur rapport en stériles jérémiades. Au contraire, prenant acte de cette situation, ils proposent de bâtir un réseau solide de bibliothèques publiques, ils élaborent un plan et recommandent des moyens positifs d'y parvenir.

Cette étude aura sans doute été utile d'abord aux directeurs des bibliothèques publiques, membres de l'ADIBIPUQ. Elle a peut-être aidé à obtenir la mise sur pied de la Commission Sauvageau, à qui elle a sans doute également été fort utile. Ce rôle de déclencheur n'est probablement pas son moindre mérite. Car, elle est remarquable à bien des égards.

Jean-Rémi Brault
Archives nationales du Québec
Montréal

Revue d'histoire littéraire du Québec et du Canada. Littérature québécoise et cinéma. Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, hiver-printemps 1986.

Ce numéro spécial consacré au rapport entre littérature québécoise et cinéma comprend diverses études et notes (je n'ai pas bien compris la structure du numéro qui fait paraître sous la rubrique «Notes» des études de films semblables à celles que l'on trouve sous la rubrique «Études», et sous la rubrique «Études» des articles qui n'ont rien ou très peu à voir avec la relation entre la littérature et le cinéma), dont une majorité traite de l'adaptation au cinéma de romans québécois. On y trouve également un article sur la critique comme écriture, des études sur deux romanciers-scénaristes ainsi qu'une filmographie qui répertorie les films dans lesquels les Indiens sont représentés et une bio-filmographie sur le rapport «cinéma et littérature au Québec». S'ajoutent à cela une rubrique des thèses présentant «quelque intérêt pour l'histoire littéraire du Québec et du Canada», des comptes rendus de livres ainsi qu'un document sur Jacques Ferron, le tout dans un désordre qui surprend. Nous ne tiendrons compte ici que des articles et documents se rapportant au thème du numéro: «Littérature québécoise et cinéma».

L'adaptation de la littérature au cinéma est, presque depuis les débuts du cinéma, une source intarissable de malentendus. Les problèmes qu'elle pose semblent résister à toute analyse et, partant, demeurent irrésolus. Ce n'est pas encore aujourd'hui d'ailleurs que l'on trouvera même une ébauche sérieuse de réponse à ces problèmes. En effet, la livraison de ce numéro spécial (hiver-printemps 1986) sur la littérature québécoise et le cinéma dans la *Revue d'histoire littéraire du Québec et du Canada* ne fait pas avancer d'un iota la recherche dans ce domaine. Je m'explique.

Savoir si le cinéaste doit demeurer fidèle au romancier et dans quelle mesure il le doit, est une question ancienne. Savoir s'il doit rester fidèle à l'esprit du texte plutôt qu'à sa forme, ou vice-versa, a déjà fait l'objet de nombreux débats. Comprendre ce qui dans l'adaptation cinématographique fait d'un roman un film original sans pour autant renier le roman, semble être impossible à cerner.

Où donc réside la difficulté pour les chercheurs de résoudre un tant soit peu un problème qui semble en intéresser un si grand nombre? Probablement dans le refus de théorisation dudit problème. En effet, la plupart des études sur l'adaptation cinématographique d'oeuvres littéraires se résument ni plus ni moins qu'à des